



FICHE 3 : RENCONTRER VOTRE CANDIDAT·E LORS D'UN RENDEZ-VOUS.

Une fois que vous avez obtenu votre rendez-vous et que vous arrivez préparé·e à la rencontre, voici quelques conseils :

Partage du temps de parole.

Veillez à bien préparer votre présentation et à livrer votre message dans vos propres mots. Il est important de prêter attention au partage du temps de parole afin que vous puissiez entendre son point de vue et celui du parti selon les thématiques.

Les temps de l'échange.

- Dans le cadre de l'introduction, présentez-vous ainsi que votre équipe (indiquez notamment que vous êtes membre de l'AQDMD) et contextualisez votre rencontre : soulignez les points saillants du sujet que vous abordez (présentation du contexte et de l'évolution actuelle de l'AMM). Évitez les présentations avec diapositives, car vous risquez de perdre l'attention de votre interlocuteur·ice.
- Pour l'échange d'informations, demandez à votre candidat·e sa position sur les différents points qui vous intéressent. Par exemple :
 - position générale sur l'AMM ;
 - demandes médicales anticipées ;
 - l'élargissement de l'AMM aux personnes atteintes d'un handicap ;
 - la possibilité pour les infirmier·es praticien·nes spécialisé·es en établissement public d'administrer l'aide médicale à mourir ;
 - l'obligation d'inclure l'aide médicale à mourir des soins proposés par les maisons de soins palliatifs.

A noter que le tout peut se résumer par le projet de loi 38 dans sa version initiale.

- Vient ensuite le temps de la demande, qui doit tenir compte des réponses obtenues préalablement : il peut s'agir de garantir les droits acquis, ou encore d'obtenir une évolution. Il est possible aussi de demander au ou à la candidat·e de s'engager ou de prendre position publiquement sur le sujet. Tentez d'obtenir un engagement ferme. Ne vous contentez pas de vagues promesses. Tentez d'établir au moins la prochaine étape de la démarche, s'il ou elle n'est pas prêt·e à aller plus loin. Obtenir un engagement peut être long. Vous devez maintenir la communication et persévérer!

Les questions à poser à votre contact :

- Quel est votre positionnement sur l'aide médicale à mourir?
- Êtes-vous favorable à ce que dans certaines situations (maladies neurodégénératives cognitives telles que l'Alzheimer), une personne devenue inapte à consentir aux soins puisse être admissible à l'aide médicale à mourir si elle a fait part de ses volontés de façon claire et précise par une demande médicale anticipée alors qu'elle était encore apte et qu'un diagnostic de maladie neurodégénérative cognitive a été formellement posé ?
- Êtes-vous favorable à l'élargissement de l'aide médicale à mourir aux personnes atteintes d'un handicap (déjà possible au Fédéral) ?
- Allez-vous être en accord avec la possibilité pour les infirmier.es praticien.nes spécialisé.es en établissement public d'évaluer un demandeur et d'administrer l'aide médicale à mourir ?
- Allez-vous vous opposer à l'obligation d'inclure l'aide médicale à mourir des soins proposés par les maisons de soins palliatifs ?

Plus simplement :

- Allez-vous appuyer l'étude d'un projet de loi similaire au projet de loi 38 dans sa version initiale, et ce le plus tôt possible ?
- Allez-vous voter pour ?

Donnez des exemples.

C'est là que tout votre travail de préparation sera utile. Pour susciter l'émotion, donnez des exemples concrets illustrant vos valeurs et l'importance du soutien du député.e. Vous pouvez contacter l'AQDMD si vous souhaitez être accompagné.e.

Respectez la durée prévue de l'entretien.

À moins que le ou la candidat.e vous ait indiqué son envie de poursuivre la conversation, veuillez respecter le temps qui vous a été alloué. Prêtez attention aux comportements du personnel qui vous signaleront que votre temps est écoulé. Soyez rapide et pertinent.e et n'oubliez pas de remercier le parlementaire pour le temps qui vous a été accordé. Laissez-lui des documents informatifs résumant votre argumentaire.

À l'issue de la rencontre.

Remerciez votre parlementaire et envoyez un courriel ou un mot de remerciement récapitulant les engagements pris ou les prochaines étapes. N'hésitez pas à mettre l'AQDMD dans la boucle : info@aqdmd.org.